

Conditions de participation aux prestations de formations (CPPF) du FabLab La Côte

Sommaire

Généralité	2
Définitions :	2
Cours, Formation, Atelier :	2
Conditions de participation :	3
Résiliation / réservation / inscription / délais	4
Processus et conditions d'inscription	4
Divers	5
Responsabilités	5

Généralité

Le présent document complète «Les conditions générales (CG) du FabLab La Côte» disponibles à l'adresse : <https://www.fablab-lacote.ch/documents>.

Les conditions générales du FabLab La Côte («CG») règlent les droits et les devoirs réciproques entre Le FabLab La Côte, Association à but non lucrative (ci-après «Le FabLab») et ses membre ou participant (ci-après «Le Membre ou «Le Participant»), conjointement «Les Parties».

Nous entendons ici par « Prestations » toute participation à un cours, une formation ou un atelier dispensé par Le FabLab.

Définitions :

Membre : Toute personne membre de l'association FabLab La Côte.

Comité : Groupement de membres avec pouvoir décisionnel et exécutif nommé lors de l'assemblée générale.

Partenaire : Toutes personnes, ayant un lien contractuel ou de services avec Le FabLab

Utilisateur : Toute personne accédant et utilisant du matériel appartenant au FabLab La Côte.

Machine : Toute appareil disponible à l'utilisation au sein du local du FabLab La cote (ex : Imprimante 3D, Découpeuse laser, ordinateur, etc... Y.c les outils)

Outils : Tous les outils disponibles au sein du local du FabLab La côte (ex : tournevis, pince, cutter, etc...)

Participant : Toutes personnes participant à une activité proposée par Le FabLab

Cours, Formation, Atelier :

Le FabLab propose différents cours, formations et ateliers. Suivant la nature de la prestation, cette dernière peut être disposée dans les locaux de Le FabLab, dans un établissement tiers ou à domicile (liste non exhaustive). Le lieu sera déterminé par le contrat et/ou selon accord entre Les Parties.

Dans le cadre de cours collectifs ou d'ateliers, le détail ou programme sera disponible sur notre site internet au moment de l'inscription.

Conditions de participation :

Toute personne majeure ou ayant atteint l'âge minimal requis au moment de l'inscription.
Selon accord entre Les Parties, des exceptions peuvent être faites.

La Prestation est donnée dans la langue spécifiée lors de votre inscription.
Le Participant doit pouvoir parfaitement comprendre et s'exprimer dans cette langue.

Chaque participant est tenu d'être assuré en responsabilité civile (RC), maladie et accident.

Le Participant doit avoir payé l'intégralité de ses factures ouvertes avant le début de la Prestation.

Suivant la nature de l'activité de la Prestation, un point de rendez-vous différent peut-être donné. Dans pareil cas, le point de rendez-vous sera défini par écrit entre les deux Parties.

Points concernant les enfants (mineur):

- Les enfants doivent être propres et autonomes pour se rendre aux toilettes. En cas de nécessité, l'enfant est tenu de disposer d'habits de rechange et de pouvoir se changer seul.
- Si l'enfant doit prendre des médicaments, les parents doivent le signaler par écrit à Le FabLab au préalable. Le FabLab décline toute responsabilité en cas de problèmes liés à la médication.
- Le FabLab ne donne aucune médication, sans informations préalables des parents. En cas d'accident, les parents seront consultés si nécessaire.
- En cas de maladie, l'enfant ne pourra pas participer aux activités de groupe. Le FabLab évaluera si l'enfant est en capacité de suivre la Prestation. A défaut, le représentant légal devra venir chercher l'enfant.
- Le représentant légal devra être joignable en tout temps, notamment en cas d'accident ou de maladie.
- Le représentant légal pourra établir une liste de contacts d'urgence.
- A la fin d'une prestation, le représentant légal est tenu de venir se présenter lui-même pour récupérer l'enfant. A défaut, il devra établir une liste de personnes autorisées à venir chercher l'enfant. Une pièce d'identité peut être exigée.
- Il est possible que nous organisions des goûters, fêtes ou événements. Toute allergie et/ou intolérance doit nous être communiquée ainsi que les instructions quant à la consommation de boisson ou nourriture doit nous être annoncées au moment de l'inscription.

- Hors événements particuliers, l'enfant viendra avec son propre goûter / sa propre nourriture. Le partage d'aliments n'est pas autorisé entre les enfants. Durant nos cours, les enfants auront à disposition de l'eau, dans un verre individuel.
- L'enfant est tenu de respecter les consignes et instructions qui lui sont données. Une attention particulière sera donnée sur les consignes de sécurité.
- Un enfant perturbant le cours peut en être exclu temporairement ou définitivement. Cela ne donnera pas droit à un remboursement.

Résiliation / réservation / inscription / délais

En cas de résiliation ou de renonciation à la Prestation, sauf accord entre les Parties, la Prestation reste due et doit être payée, même si elle n'est pas consommée.

Sauf mention contraire sur le contrat, une réservation et/ou inscription est valable immédiatement et votre place vous est réservée.

Sauf mention contraire sur le contrat, le délai de correction et de paiement de votre inscription est de 3 jours à compter de votre inscription.

En cas de non paiement dans le délai imparti votre place ne pourra plus être garantie et pourra être attribuée à un tiers. Des frais administratifs peuvent vous être facturés.

Processus et conditions d'inscription

En règle générale, les inscriptions s'effectuent en ligne, via notre plateforme d'inscription disponible sur notre site internet www.fablab-lacote.ch.

Le Participant doit être majeur ou avoir atteint l'âge minimal requis au moment de l'inscription. Lors du processus d'inscription, les mineurs doivent être accompagnés par un représentant légal disposant de l'autorité parentale.

Le Participant s'engage à fournir et compléter sa demande d'inscription avec des données correctes et à jour.

En complétant le formulaire d'inscription et en validant ce dernier, un contrat est établi entre le Participant, son représentant légal et Le FabLab.

La validation du formulaire d'inscription génère automatiquement la facture liée à la Prestation commandée. Cette dernière équivaut à une reconnaissance de dette au sens de l'art. 82 LP.

Après soumission du formulaire d'inscription, il sera demandé au Participant ou à son représentant légal, de vérifier ses informations et de retourner l'inscription dûment datée et signée à Le FabLab.

Sauf mention contraire, si la facture n'est pas soldée dans le délai imparti, votre place ne vous sera plus réservée et votre inscription considérée caduque.

Dans pareil cas, des frais administratifs peuvent être perçus. En règle générale, ils s'élèvent à CHF 50.00.

Seul le Participant s'étant inscrit à la Prestation peut disposer de ladite Prestation. Sauf accord entre les Parties, un Participant ne peut être remplacé ou représenté par un tiers.

Le prix de la Prestation est défini par Le FabLab. Un rabais peut être appliqué aux membres ou sous certaines conditions. En cas de saisie erronée d'informations lors de l'inscription ou si Le Participant ne remplit pas les conditions, l'inscription sera annulée.

Divers

Selon certaines activités, nous pouvons être amenés à produire du contenu multimédia (photographies / enregistrements audio ou vidéo). Si le Participant ne souhaite pas figurer sur le contenu multimédia, il doit au préalable en informer Le FabLab.

Le matériel multimédia pourra être utilisé par Le FabLab à des fins de marketing ou d'illustration sur différents supports, tels que des flyers, affiches, site internet, etc...

Responsabilités

Chacun reste responsable de ses actes. De même, en cas de dégât ou de vol de matériel personnel du Participant par un tiers à Le FabLab, en aucun cas Le FabLab ne pourra être tenu pour responsable.

En cas de dégât sur du matériel appartenant à Le FabLab et mis en prêt durant la Prestation, l'auteur du dégât reste responsable et est tenu au remplacement à neuf du matériel, par son équivalent.

Certaines Prestations impliquent l'utilisation d'outils numériques, électroniques, électriques, d'outils manuels, etc... Le FabLab mettra tout en œuvre pour s'assurer de la bonne utilisation des outils et réduire les risques notamment en supervisant l'utilisation des outils et en fournissant des consignes d'utilisation et de sécurité. Toutefois, en cas de problème, Le FabLab ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable.

La responsabilité de Le FabLab commence dès le début de l'heure de La Prestation et s'arrête à la fin de l'heure de la Prestation. Les heures sont définies par la Prestation et/ou le contrat.